

Nouvelles modalités pour la vente des cartes de la société de chasse Saint Hubert



Nouvelles modalités pour la vente des cartes de la société de chasse Saint Hubert

A partir de cette année les propriétaires et les membres de la société de chasse St Hubert Osse Auzoue ne délivreront la carte de la société qu'aux résidents du territoire de chasse.

La vente des cartes se fera exclusivement lors de **permanences au local des arènes.**

Le prix de vente de la carte est fixé à **50 euros** pour la saison 2021-2022.

La carte sera délivrée sur présentation de la validation annuelle du permis.

Dates des permanences : les samedis de 10h à 12h.

- 21 août
- 4 septembre
- 11 septembre